

# Passeport pour intégrer la dimension « genre » dans les programmes d'urgence

Questions-clé pour formuler  
des interventions humanitaires tenant  
compte de la parité hommes-femmes

## ASEG

Programme d'analyse socioéconomique selon le genre

**ORIENTATIONS POUR LES PROGRAMMES D'URGENCE**

---



ORGANISATION  
DES NATIONS  
UNIES POUR  
L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE



Programme  
alimentaire mondial

<b>Introduction</b> .....	1
Contexte.....	1
But .....	2
Justification .....	3
Le Programme ASEG .....	4
Démarche analytique.....	5
<b>Pourquoi tenir compte des spécificités hommes-femmes dans les urgences alimentaires?</b> .....	6
<b>Questions-clé à l'usage des agents humanitaires pour formuler des interventions intégrant la parité hommes-femmes</b> .....	8
<i><b>Analyse du contexte</b></i> .....	8
Sécurité alimentaire au niveau national.....	9
Coordination des politiques.....	10
<i><b>Evaluation participative des besoins</b></i> .....	12
Situation des populations affectées.....	14
Systèmes de subsistance .....	16
Besoins alimentaires.....	17
Besoins non-alimentaires.....	19
Besoins de soins.....	20
<i><b>Ciblage et enregistrement des bénéficiaires</b></i> .....	21
<i><b>Organisation au niveau local</b></i> .....	23
Participation.....	25
Partenariats.....	26
Ressources humaines.....	27
<i><b>Logistique et mise en œuvre</b></i> .....	28
<i><b>Suivi et évaluation</b></i> .....	30
Réalisations.....	30
Résultats.....	31
Impact.....	32
<i><b>Références</b></i> .....	33

## INTRODUCTION

### Contexte

Au début de l'an 2000, le Service « Parité hommes-femmes et développement » et la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation, de la FAO, et le Programme alimentaire mondial (PAM) convenaient de préparer ensemble un guide sur l'Analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) dans les Programmes d'urgence. Une ébauche de ces orientations ASEG a ensuite été présentée lors du lancement du Processus d'appel global pour l'Angola, la Somalie et le Tadjikistan, qui s'est tenu au siège de la FAO, en novembre 2000, sous le titre du thème choisi pour 2001 « Les femmes face à la guerre ».

Quand une situation d'urgence se produit, tant la FAO que le PAM interviennent rapidement pour aider les communautés à satisfaire les besoins immédiats liés à la survie et aux moyens d'existence (notamment la nourriture) et à remettre en état les structures agricoles et rurales. Le PAM et la FAO conduisent conjointement, en cas d'urgence, des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires afin de vérifier l'impact des catastrophes sur ces dernières et de déterminer les besoins d'assistance internationale. Les deux organismes sont également des acteurs-clé dans l'Equipe des Nations Unies pour la gestion des opérations en cas de catastrophe, formée pour les situations de crise et qui contribue au Processus d'appel global.

## But

Les présentes orientations ont pour but d'aider les organisations humanitaires à prendre en compte les aspects de parité hommes-femmes dans la planification et la mise en œuvre des programmes d'urgence par le biais d'une approche participative. Cela consiste à évaluer les incidences, pour les hommes et pour les femmes, de toute mesure envisagée, y compris les lois, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Ce *Passeport ASEG pour intégrer la dimension « genre » dans les programmes d'urgence* est destiné aux agents humanitaires qui travaillent directement avec les communautés locales dans des situations d'urgence, ainsi qu'aux intervenants locaux tels que les responsables communautaires et les leaders des groupements et institutions au niveau local. Il consiste en un recueil de questions-clé qu'il convient de se poser en situation d'urgence pour collecter les données qui orienteront la conception d'interventions d'urgence tenant compte des différences fondées sur le sexe. Il est partie intégrante des « *Orientations sur l'analyse socioéconomique selon le genre dans les Programmes d'urgence* » préparées conjointement par la FAO et le PAM.

L'éventail des questions posées constitue un cadre utile devant permettre aux agents travaillant dans des situations d'urgence d'améliorer leur compréhension de la situation aux trois niveaux d'organisation (terrain, intermédiaire et macro) et, dans ce sens, le *Passeport* est similaire aux autres guides existant déjà en la matière. Son caractère unique et sa plus-value résident dans les questions complémentaires assurant l'intégration de la perspective différenciée par sexe. Les questions-clé posées sous l'angle de la parité hommes-femmes sont en **caractère gras**.

Une fois collectées par les agents chargés du processus, et dans la mesure où elles seront jugées utiles par ceux-ci, les informations pourront être utilisées pour concevoir des interventions d'urgence tenant mieux compte de la parité hommes-femmes.

## Justification

En 1999, le Comité permanent interinstitutions des Nations Unies a publié une déclaration politique sur la perspective sexospécifique dans l'aide humanitaire. Cette déclaration fait état de certaines obligations de toutes les organisations membres, lorsqu'une aide humanitaire est fournie en situation d'urgence. Ces obligations incluent la formulation de stratégies particulières pour intégrer les spécificités hommes-femmes, la collecte et l'analyse de données sous l'angle du genre, le renforcement des capacités pour la programmation des aspects sexospécifiques, la mise en place de mécanismes d'établissement de rapports et de responsabilisation pour garantir la prise en compte de la perspective différenciée selon le sexe.

En outre, une Résolution antérieure du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) de 1997 exige que les préoccupations et les expériences des femmes comme des hommes soient partie intégrante de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes, dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale, de sorte que les femmes puissent tirer les mêmes bénéfices et que les inégalités ne soient pas perpétuées. L'objectif ultime est de parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ce *Passeport ASEG* trouve également ses fondements dans les instruments internationaux de défense des droits humains: i.) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes ; ii.) le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; iii.) le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; iv.) la Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé.

## **Le Programme ASEG**

« L'Analyse socioéconomique selon le genre » (ASEG) est une approche du développement et des urgences qui se base sur une analyse des structures socioéconomiques et sur l'identification participative des priorités des hommes et des femmes. Les outils ASEG contribuent à promouvoir une meilleure compréhension des dynamiques communautaires, notamment les liens entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

Ces outils aident les agents de développement à clarifier la division du travail au sein des communautés, y compris les divisions dictées par les considérations liées au sexe et à d'autres caractéristiques sociales. De plus, ils encouragent la compréhension de l'utilisation et du contrôle des ressources et facilitent la participation dans les institutions communautaires.

## Démarche analytique

Le Programme ASEG fait appel à une démarche analytique qui tient compte à la fois des facteurs socioéconomiques, des niveaux d'organisation et des personnes. Il est également fondé sur une approche idéologique sous-tendue par les trois principes directeurs suivants:

- ▶ les rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes sont d'une importance déterminante;
- ▶ les personnes défavorisées doivent constituer une priorité dans les initiatives de développement ;
- ▶ la participation de tous les acteurs est essentielle au succès du développement durable.

L'ASEG dans les Programmes d'urgence s'intéresse aux structures socioéconomiques aux trois niveaux d'organisation: terrain, intermédiaire et macro.

Le niveau de terrain est centré sur la population, notamment sur les hommes et les femmes en tant qu'individus, sur les différences socioéconomiques entre les ménages et sur les communautés en tant qu'entités.

Le niveau intermédiaire se concentre sur les structures, telles que les institutions et les services. Il s'agit à ce niveau d'identifier et d'analyser les relations entre le niveau de terrain et le niveau macro et d'évaluer le fonctionnement des institutions sous l'angle de la parité hommes-femmes. Ce niveau inclut les communications et les systèmes de transport, les institutions de crédit, les marchés et la vulgarisation, les programmes, ainsi que les services de santé et d'éducation.

Le niveau macro s'intéresse aux politiques et aux programmes, nationaux et internationaux, économiques et sociaux, y compris les politiques commerciales et financières et les programmes nationaux de développement.

## **POURQUOI TENIR COMPTE DES SPÉCIFICITÉS HOMMES-FEMMES DANS LES URGENCES ALIMENTAIRES?**

Les femmes et les filles ne sont pas touchées par les urgences de la même manière que les hommes et les garçons. En période de guerre, les hommes sont d'ordinaire les premières victimes tandis que lors de conflits armés, de désordres civils ou de catastrophes naturelles, les femmes perdent souvent la capacité de subvenir aux besoins de leur famille.

Les femmes sont généralement plus vulnérables en situation d'urgence en raison de leur statut social et économique inférieur. De plus, les situations de conflit aggravent considérablement les traumatismes subis par les femmes et les filles du fait de leur insécurité physique. Les populations déracinées connaissent souvent des problèmes de protection et de sécurité, mais les femmes en particulier subissent fréquemment d'autres formes de mauvais traitements physiques. Cela est spécialement le cas dans les zones rurales isolées.

Lorsqu'elles sont déracinées, les femmes se retrouvent elles-mêmes apatrides et dépendantes des autres. Elles sont presque toujours pauvres et vulnérables et n'ont aucun poids politique. Cela peut expliquer pourquoi les femmes sont considérées comme des victimes passives incapables de s'occuper d'elles-mêmes. Les femmes sont pourtant loin d'être sans recours et, en cas de déracinement, elles se prennent en main et se chargent des membres de leur ménage. Elles peuvent paraître sans pouvoir, mais elles sont loin d'être sans ressource.

Dans les cas d'urgence, il est habituellement demandé aux femmes d'assumer de nouveaux rôles et responsabilités afin de garantir la survie de leur famille pendant la crise.



Elles sont alors les seules à nourrir, à approvisionner et à parler au nom de la communauté lorsque les maris et fils sont absents ou dans l'incapacité d'intervenir. Il leur revient de porter seules le fardeau d'assurer la subsistance de leurs proches. Pourtant, en situation d'urgence, il n'est pas rare que les femmes aient plus de difficultés que les hommes à obtenir le droit à l'aide humanitaire.

Dans ce contexte, l'analyse de genre<sup>1</sup> peut contribuer à appréhender les besoins, le degré de vulnérabilité et les stratégies de défense (également appelées d'adaptation), spécifiques et souvent différents, des hommes et des femmes afin de mieux répondre à ceux-ci quand une urgence se produit. L'expérience démontre que dans une telle situation, les interventions menées pour sauver des vies humaines et garantir les moyens de subsistance sont bien plus efficaces et effectives lorsque les différences entre les hommes et les femmes sont comprises et prises en compte.

---

<sup>1</sup> L'approche préconisée dans ce guide ne se limite pas à l'analyse des rôles, des relations et des spécificités des hommes et des femmes, mais doit être élargie aux différents groupes de population (enfants, personnes âgées, groupes ethniques, etc.). En effet, il est essentiel de ne pas considérer les hommes ou les femmes comme des groupes homogènes, mais d'analyser les spécificités des différents groupes. Il s'agit d'appliquer le concept « genre ».

**QUESTIONS-CLÉ À L'USAGE DES AGENTS  
HUMANITAIRES POUR FORMULER DES INTERVENTIONS  
INTÉGRANT LA PARITÉ HOMMES-FEMMES**

**ANALYSE DU CONTEXTE**

---

1. Que s'est-il passé (urgence / risque de catastrophe)? Quels sont les risques secondaires qui émergent?
2. Quels en sont les effets sur les principales structures politiques, institutionnelles, agro-environnementales (par ex., forêts, approvisionnement en eau), économiques (main-d'œuvre, occupations, emplois, salaires, coût de la vie) et sociales (taux de natalité, migration, femmes chefs de ménage, éducation)? Quels sont les liens entre ces structures?
3. Quelles sont les répercussions de la catastrophe sur les conditions générales, économiques et structurelles, qui sont essentielles pour la production et la commercialisation agricoles?
4. Quelles sont les structures d'appui et les contraintes existantes, pour chaque communauté, en termes de prévention des risques, de secours, de résolution des conflits et d'efforts de reconstruction et de transformation? **Sont-elles différentes pour les hommes et les femmes?**
5. **Des leçons ont-elles été tirées lors de crises antérieures sur les problèmes et stratégies spécifiques aux hommes et aux femmes?**

## Sécurité alimentaire au niveau national

1. Quelles sont les données économiques fondamentales disponibles, en particulier sur l'agriculture, les stocks et la distribution alimentaires et sur les importations vivrières?
2. Quels sont les effets de l'urgence sur la sécurité et l'approvisionnement alimentaires dans le pays? Quelle est actuellement la situation générale, en termes de distribution et de disponibilités alimentaires?
3. Quelles mesures ont-elles été mises en place par le Gouvernement pour augmenter les interactions avec d'autres programmes internationaux et nationaux en ce qui concerne la sécurité alimentaire?
4. Le Gouvernement a-t-il des problèmes budgétaires qui réduisent la capacité d'importation vivrière du pays?
5. Quels sont les programmes et les capacités du Gouvernement pour faire face à l'urgence? Quel est le niveau (réaliste) d'aide qui pourrait être attendu des donateurs?
6. Pourrait-on prélever temporairement dans d'autres stocks de la nourriture et des intrants agricoles, en attendant l'arrivée des dons promis et des cargaisons?
7. Combien de personnes peuvent-elles recevoir une aide, et pendant combien de jours ou semaines? Pendant combien de temps un appui sera-t-il nécessaire?
8. Quels sont les effets de la crise sur la stabilité de l'environnement et sur la durabilité à long terme du système de production alimentaire et des technologies?

## Coordination des politiques

1. **Quelles sont les politiques du Gouvernement en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture? Celles-ci ont-elles un impact différent sur les hommes et les femmes?**
2. Comment la politique en matière de sécurité alimentaire est-elle coordonnée avec les autres programmes et politiques? Quelles sont les interactions avec les autres services et programmes?
3. **Les aspects spécifiques aux hommes et aux femmes se traduisent-ils uniquement par des initiatives ciblées de façon spécifique ou bien une perspective différenciée selon le sexe a-t-elle été également utilisée aux différentes étapes des principales initiatives?**
4. Existe-t-il dans tous les ministères des mécanismes permettant d'analyser les politiques et les programmes sous l'angle de la parité hommes-femmes?
5. Existe-t-il des modalités et des mécanismes institutionnels permettant aux hommes et aux femmes, aux différents niveaux, de participer à la prise de décision, à la formulation des politiques et à l'exécution des programmes? **Est-il possible de garantir que les femmes ne se retrouvent pas exclues et marginalisées ou remplacées par les nouveaux programmes?**
6. **Femmes et hommes sont-ils engagés de la même façon dans les instances de formulation des politiques et dans l'établissement des objectifs et des calendriers?**
7. Qui est responsable de contrôler le respect des objectifs des politiques et des calendriers? Comment l'exercice de cette responsabilité sera-t-il vérifié?

8. Consulte-t-on tant les femmes que les hommes, ainsi que les groupes cibles spécifiques, sur les nouvelles politiques ; recueille-t-on des points de vue représentatifs des différents niveaux?
9. A quel niveau les consultations ont-elles eu lieu (national, district, village)?
10. **Les femmes sont-elles représentées dans des groupes-clé de défense et d'intérêt (par ex., syndicats nationaux, associations professionnelles et associations de consommateurs)?**
11. **Les organisations de femmes autant que d'hommes sont-elles représentées dans l'équipe spéciale et dans les comités villageois? Les membres de l'équipe spéciale et des comités locaux sont-ils tenus régulièrement au courant des problèmes rencontrés dans les villages?**
12. Les commentaires des différents groupes ont-ils été pris en compte? Y a-t-il des désaccords importants? Si c'est le cas, comment pourraient-ils être aplanis?
13. A-t-on consacré suffisamment de temps à intégrer les commentaires issus des différents niveaux lors de la formulation des politiques de développement? Le processus est-il souple ou tout était-il déjà décidé avant les consultations?

## **EVALUATION PARTICIPATIVE DES BESOINS**

---

- 1. Quelles compétences existent-elles et sont-elles disponibles dans la communauté? Celles des femmes, des hommes, des enfants?**
2. Quels sont les problèmes qui ont été identifiés par les différents groupes socioéconomiques? **Par les femmes? Par les hommes?**
- 3. Quels sont les problèmes qui découlent de la division du travail fondée sur le sexe ou bien d'un accès inéquitable aux ressources? Quels sont les problèmes communs aux hommes et aux femmes?**
4. Quels sont les problèmes qui découlent d'une situation de pauvreté ou de discrimination? Quels sont les problèmes communs à tous les groupes?
5. Quel est le degré d'importance des problèmes identifiés? Y a-t-il consensus ou désaccord sur le degré d'importance des problèmes?
6. Quelles solutions ont-elles été proposées? Y a-t-il des problèmes pour lesquels aucune solution n'a été identifiée? Quelles sont, selon les experts externes, les causes à l'origine des problèmes?
- 7. Quels sont les principaux domaines stratégiques prioritaires à prendre en compte dans les programmes, mesures et services spécifiques afin d'aider les femmes et les hommes à améliorer la sécurité alimentaire des ménages?**

8. **Quel type d'appui les femmes et les hommes souhaitent-ils recevoir pour renforcer leurs capacités et compétences? Les femmes autant que les hommes vont-elles tirer profit des nouvelles compétences et ressources générées par le projet?**
9. Est-il nécessaire de créer des biens communautaires? Quels biens sont-ils recommandés? **S'ils sont créés, les femmes et les hommes pourront-ils y accéder sur un pied d'égalité?**
10. **Parmi les activités proposées, quelles sont celles qui vont bénéficier directement aux femmes? Aux hommes? Aux groupes les plus défavorisés de la communauté? Quelles sont celles qui vont bénéficier à la majorité de la communauté, voire à tous ses membres?**
11. Les ressources nécessaires sont-elles disponibles dans la communauté même ou faut-il nécessairement faire appel à des sources extérieures? **Quelles sont les conséquences pour les hommes et pour les femmes pour chacune des ressources listées?** Quelles sont les ressources problématiques ou celles qui pourraient causer des conflits d'intérêt entre les différentes parties prenantes?
12. **Le projet appuie-t-il autant les femmes que les hommes en ce qui concerne les nouvelles responsabilités familiales élargies induites par les changements dans les rôles des hommes et des femmes** (sphère domestique, prise de décision)? A-t-on prévu un appui par rapport à ces changements (par ex., conseils, renforcement des capacités)? **Les activités du projet vont-elles continuer à bouleverser/ébranler/changer les relations entre hommes et femmes? Quelles en seront les conséquences?**

## Situation des populations affectées

1. **Quelles sont les populations affectées par la catastrophe? Quelles sont les zones et quels sont les groupes de population les plus atteints? Quelles sont les caractéristiques de ces groupes (hommes, femmes, < 5, > 60 ans, appartenance ethnique, de religion, castes, groupes minoritaires, réfugiés, rapatriés, personnes déplacées dans leur propre pays)?**
2. **Combien de personnes sont-elles concernées par l'urgence (chiffres ventilés par sexe)? Combien d'entre elles étaient déjà hautement vulnérables auparavant? Qu'est-ce qui a changé? Y a-t-il des ménages monoparentaux dirigés par des femmes, des enfants non accompagnés (orphelins), des handicapés?**
3. **Qui et combien de personnes ont besoin dans l'immédiat d'une aide extérieure pour survivre, d'une aide à longue échéance pour se remettre de la situation? Le nombre de personnes atteintes et de personnes nécessitant une assistance extérieure est-il en augmentation? Si c'est le cas, pourquoi? Où se trouvent-elles? De quel type d'assistance ont-elles le plus besoin?**
4. **Des vivres sont-ils disponibles, accessibles et utilisables? Où? Pour qui? Cette situation est-elle différente pour les femmes et pour les hommes?**
5. **Qui/combien de personnes ont-elles perdu des actifs qui leur permettaient de subvenir à leurs besoins? Quels actifs ont-elles dû abandonner? Les femmes et les hommes ont-ils subi des pertes de la même façon? Les pertes sont-elles immédiates (par ex., la récolte d'une seule campagne agricole, les provisions alimentaires stockées, des semences et des outils) ou à long terme (par ex., la perte permanente de terres)?**



6. Quelles dépenses supplémentaires les ménages pauvres ont-ils à affronter? Combien leur manque-t-il pour satisfaire leurs besoins essentiels non-alimentaires et pour les soins de santé?
7. Quelle est la situation en matière de sécurité pour les différents groupes? **Est-elle différente pour les femmes et les hommes, pour les garçons et les filles?**
8. Quel est le meilleur calendrier pour les différents types d'opération de secours? **Les femmes, autant que les hommes, ont-elles été consultées?**

## Systemes de subsistance

1. Quels sont les facteurs déterminants de la sécurité alimentaire? Dans quelle mesure les différents groupes de population arrivent-ils à faire face aux effets de la catastrophe?
2. Quels sont les principaux actifs nécessaires (par ex., terre, bétail, semences) pour garantir des moyens d'existence durables et dans quelle mesure ont-ils été affectés par la catastrophe?
3. Quelle est la situation de la population rurale en ce qui concerne la propriété et la distribution des terres agricoles (chiffres ventilés par sexe)?
4. **Comparez les activités journalières et saisonnières des femmes et des hommes. Les activités des femmes et des hommes sont-elles séparées ou y a-t-il chevauchement?**
5. Comparez la répartition des activités et les sources de revenu des différents groupes socioéconomiques. Certains groupes ou personnes ont-ils des moyens d'existence extrêmement vulnérables (par ex., dépendant d'un seul type d'activité ou de ressource)?
6. **Les hommes et les femmes participent-ils à la prise de décision? Femmes et hommes ont-ils accès à des ressources de valeur?**
7. Quelle est la proportion de ressources qui est consacrée à satisfaire les besoins essentiels? Y a-t-il des ménages ou des personnes incapables de satisfaire leurs besoins essentiels? Qui sont-ils?
8. Une fois leurs besoins essentiels satisfaits, les personnes sont-elles en mesure de faire des économies ou des investissements dans les moyens d'existence (par ex., vaccins pour animaux, engrais, technologies)? **Quels sont les mécanismes de défense mis en œuvre par les hommes et les femmes pour conserver et/ou prévenir la perte des actifs qui garantissent leurs moyens d'existence?**

## Besoins alimentaires

1. Des denrées alimentaires sont-elles disponibles? Pour qui? Les disponibilités alimentaires sont-elles stables et adéquates (quantité, qualité et composition nutritionnelle)?
2. Quelles sont les habitudes alimentaires de chaque groupe socioéconomique? Quelle est la valeur nutritive des cultures et aliments produits? **Quelles sont les conditions d'accès à la nourriture pour les hommes et pour les femmes?**
3. Existe-t-il des tabous alimentaires qui touchent les femmes? Comment se fait le partage de la nourriture au sein des familles/groupes? Qu'est-ce qui a changé? **Quel est le déficit calorique général, ventilé par sexe, dans la population concernée?**
4. Quel est l'état nutritionnel de la population touchée (ou des bénéficiaires)? Comparez ces indicateurs avec les autres indicateurs de santé (par ex., épidémiologie, fertilité et mortalité).
5. Cet état nutritionnel concerne-t-il essentiellement les enfants de moins de 5 ans ou également les adultes - femmes et hommes? Les carences nutritionnelles sont-elles en rapport avec une nourriture ou ration insuffisante ou bien avec une assimilation incomplète des aliments (par ex., à cause d'une mauvaise santé ou hygiène)? Les problèmes sont-ils liés à une pénurie protéique /calorique, à d'autres carences ou à un régime déséquilibré?
6. Quels sont les aliments de sevrage préférés et disponibles pour les enfants de moins de 5 ans?

7. **Dans quelle mesure les produits proposés sont-ils acceptables pour les bénéficiaires, en fonction des besoins ventilés par sexe?**
8. Y a-t-il des exigences spéciales (par ex., emballages, qualité de cuisson, etc.)? Quelles sont les denrées alimentaires ou variétés qui sont les plus faciles à stocker, à transformer et à cuire?
9. La fourniture de produits de base ou d'une alimentation « équilibrée » est-elle nécessaire? Quelle est la valeur nutritive des aliments proposés?
10. Dans quelle mesure est-il possible de remplacer les aliments locaux par des produits alimentaires importés?

## Besoins non-alimentaires

1. Quels sont les besoins en eau destinée à l'usage personnel (boisson, cuisine, toilette, lessive)?
2. Quels sont les besoins sanitaires et médicaux? **Les besoins des femmes et des hommes en matière de santé et de vie privée sont-ils reconnus?**
3. Quels sont les besoins en matière d'abris temporaires ou permanents (pour les personnes déplacées ou pour le remplacement/ la remise en état des logements permanents)?
4. **Quels sont les besoins en matière de vêtements et de couvertures (hommes/ femmes, adultes/ enfants)?**
5. Qu'est-ce qui est nécessaire pour garantir la scolarité des enfants (filles et garçons)?
6. Quels sont les besoins immédiats en terme de transport?
7. Du combustible pour cuire les aliments (par ex. bois de chauffe) est-il disponible et accessible? D'où provient-il? Quel est l'impact de son utilisation sur l'environnement? Qui est responsable de la collecte du bois de feu?
8. Quels articles ménagers et ustensiles de cuisine préférés sont-ils nécessaires (fourneaux, bidons d'eau, casseroles et poêles, récipients pour conserver les aliments, bois pour cuisiner, chauffage et éclairage)?
9. Quels matériaux sont-ils nécessaires pour remettre en état les biens matériels? Quels matériaux de construction sont-ils nécessaires (ciment, pompes manuelles, matériaux de construction, etc.)?
10. En ce qui concerne les cultures et variétés, les outils manuels, les races animales et les animaux de trait préférés, quels sont les besoins en vue d'un redressement rapide? **Les femmes, autant que les hommes, sont-elles consultées par rapport à ces besoins?**

## Besoins de soins

- 1. Une attention particulière a-t-elle été accordée au bien-être psychosocial des femmes et des hommes?** Quels sont les besoins en terme de centres de soutien (santé, planning familial, traumatismes)?
- 2. Les rôles des femmes et des hommes ont-ils été reconnus en ce qui concerne les soins qu'ils donnent aux familles et aux personnes à charge?**
3. Comment les besoins des membres des familles ayant émigré (tels que maris et fils) sont-ils pris en compte?
4. Combien de familles s'occupent-elles d'enfants ayant perdu tout contact avec leur famille? Qui est responsable des enfants et des mineurs non accompagnés? Dispose-t-on de suffisamment de ressources pour tous les enfants dont les familles s'occupent?
- 5. Reconnaît-on la situation et les besoins des hommes et des femmes en ce qui concerne les maladies qui les rendent invalides (par ex., VIH/SIDA, tuberculose)?**

## **CIBLAGE ET ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES**

---

1. Quels facteurs faudrait-il appliquer pour classifier/classer par ordre de priorité les zones les plus sévèrement atteintes?
2. **Reconnait-on que tous les groupes vulnérables sont habituellement composés d'hommes, de femmes, de garçons et de filles, et que leur degré de vulnérabilité peut varier selon leur appartenance à l'un de ces groupes?**
3. **Les femmes sont-elles considérées comme un groupe vulnérable, indépendamment du fait qu'elles sont ou non le principal soutien de famille, le chef de ménage (attention aux déplacés, aux moins de 15 ans)?**
4. **Quels critères de sélection équilibrés en terme d'égalité hommes-femmes devraient-ils être utilisés? Comment rendre le ciblage aussi transparent et équitable que possible?**
5. Quelle pourrait être la meilleure méthode de ciblage dans le contexte d'urgence spécifique?
6. Qui devrait s'occuper du ciblage au niveau des ménages? Les bénéficiaires? Les autorités villageoises? Les ONG partenaires? Des fonctionnaires de l'Etat? Le personnel du projet? Les structures communautaires? **Quel est le rôle joué par les femmes au sein des comités chargés de l'enregistrement et de la distribution des vivres dont elles sont membres?**
7. Quel pourrait être l'impact de la méthode de ciblage utilisée sur les moyens de subsistance des ménages et sur l'équilibre actuel entre hommes et femmes?

8. **Qui (hommes, femmes, riches/pauvres, minorités, castes et groupes ethniques) sait comment s'enregistrer?** Y a-t-il des groupes qui ne sont pas en mesure de s'enregistrer pour des raisons d'ordre géographique, culturel ou de sécurité? Les ménages dirigés par des femmes et les personnes handicapées peuvent-ils s'enregistrer? Comment faudrait-il organiser l'enregistrement des bénéficiaires et la distribution des colis de secours?
9. **Les ménages dirigés par des femmes sont-ils reconnus?** De quelle façon? Ces ménages et les plus pauvres parmi les pauvres (personnes âgées et handicapées, orphelins) auront-ils le droit de recevoir l'aide alimentaire si celle-ci est liée à un travail à réaliser?
10. Quels sont les risques de l'enregistrement en terme de sécurité? Comment la situation de sécurité est-elle prise en compte?
11. **Dans le cadre des activités « vivres pour la création d'actifs », quels seront les effets des exigences de travail sur les activités des hommes et des femmes? Auront-elles un impact négatif sur les cultures de subsistance qui sont souvent à la charge des femmes?**
12. Dans quelle langue les informations sont-elles données et sous quelle forme? Est-ce que tout le monde les comprend?
13. Quels sont les coûts de transaction de l'enregistrement (temps, argent et réunions avec les chefs)?



## ORGANISATION AU NIVEAU LOCAL

---

- 1. Comment les connaissances locales des femmes et des hommes peuvent-elles être mises à profit?** Qui peut donner des informations clés au sein et en dehors de la communauté? Qui peut donner des renseignements permettant d'améliorer la compréhension de l'histoire de la population et de ses besoins principaux, et apporter une assistance /devenir « animateur ou animatrice »?
2. Comment la communauté des bénéficiaires est-elle organisée? Qui sont les prestataires locaux de biens et services? Lesquels?
- 3. Quels sont les programmes et services disponibles en ce qui concerne la sécurité alimentaire? Ciblent-ils les femmes?** Sont-ils intégrés à d'autres services (marchés, soins de santé et éducation)? Qui participe à l'identification et à la mise en œuvre des activités?
4. Quelles sont les organisations qui travaillent le plus avec les membres des communautés? Quels sont leurs liens avec d'autres niveaux, tels que les institutions publiques et privées? Quelles organisations les populations locales préfèrent-elles comme prestataires potentiels de services et pourquoi?  
**Les préférences des femmes ou des minorités diffèrent-elles de celles de la majorité?**
- 5. Les femmes ou les hommes ont-ils mis en place des réseaux informels ou des organisations formelles qui pourraient être appuyées?**

6. **Existe-t-il des réseaux de solidarité? Quelles sont les capacités communautaires en matière d'auto-assistance? Y a-t-il des groupements exclusivement de femmes ou d'hommes? Lesquels? De quoi s'occupent essentiellement ces groupements? Comment les femmes s'entraident-elles?**
7. **Les femmes ont-elles accès aux programmes alimentaires et agricoles et aux services de vulgarisation de manière égalitaire et effective? Quelles mesures d'appui ou autres organisations complémentaires sont-elles nécessaires?**

## Participation

- 1. Dans quelle mesure (présence, composition, fonction et capacités) les hommes et les femmes participent-ils à la prise de décision dans les comités ou groupements locaux?**
2. Pour chacun de ces comités, quelles sont les contraintes qui entravent la prise de décision, et quelles sont les perspectives de changement?
- 3. Les comités ont-ils eu, au fil du temps, des effets positifs sur la confiance en soi des femmes et le respect que d'autres villageois ont pour elles? Les femmes membres d'une équipe spéciale ou d'un comité sont-elles en mesure d'exprimer des opinions contraires à celles des hommes?**
- 4. Des mesures spécifiques doivent-elles être prises pour accroître la participation des femmes dans les programmes alimentaires et agricoles?**
- 5. Un appui spécifique est-il fourni pour organiser les femmes et les associer aux négociations (par ex. en faveur de la paix) et à la reconstruction?**
6. Des formations sont-elles dispensées au personnel ou des efforts réalisés pour renforcer les capacités des participants et des bénéficiaires par rapport aux négociations de paix et à la reconstruction?
- 7. Les femmes seront-elles associées à la mise en œuvre, à tous les niveaux?**
- 8. Des villageois des deux sexes (par ex., les membres des comités) peuvent-ils participer à des ateliers de formation durant plus d'un jour en dehors du village?** Si ce n'est pas le cas, qui ne peut pas y participer et pourquoi? Quelles sont les répercussions de l'organisation de réunions dans des lieux publics?

## Partenariats

1. **Les problèmes transversaux fondés sur les questions de parité hommes-femmes sont-ils abordés au niveau du pays? Y a-t-il une coordination des organismes sur ces questions?**
2. Qui est responsable d'identifier, d'enregistrer ou d'établir des rapports sur les mouvements des personnes déplacées dans leur propre pays, leur nombre et situation? Comment cela est-il coordonné?
3. Quels sont les partenaires potentiels disponibles? Quel est leur mandat, leurs lieux et leurs domaines d'intervention? Existe-t-il déjà des accords avec chacun d'entre eux?
4. Quels sont les compétences du personnel et les avantages comparatifs de chaque organisation?
5. **Quels sont les moyens durables, les ressources et le budget de chaque organisation pour les activités liées à la parité hommes-femmes?**
6. Quels sont leurs liens avec le niveau local? Quelle est leur capacité en terme de rapidité d'intervention?

## Ressources humaines

1. Des mises à l'écart fondées sur le sexe sont-elles pratiquées dans la zone? Dans quel contexte est-il important que le personnel de projet soit de sexe masculin ou féminin?
2. Faut-il que le personnel de projet soit d'un sexe particulier quand les villageois ou les villageoises sont contactés de façon séparée?
3. Quelle est la proportion hommes-femmes au niveau du personnel des organisations locales? Le personnel est-il sensibilisé à la problématique hommes-femmes? Les hommes et les femmes reçoivent-ils le même salaire?

## LOGISTIQUE ET MISE EN ŒUVRE

---

1. Quelles sont les zones qui doivent être couvertes? Quelles sont les infrastructures existantes et les habitudes en ce qui concerne la communication?
2. Où les centres de distribution devraient-ils être situés? Quelle devrait être la distance maximum à parcourir entre l'endroit où se trouvent les bénéficiaires et le centre le plus proche? Pourquoi? **Quels sont les coûts de substitution pour les femmes qui viennent chercher et qui transportent l'aide?**
3. De quelle manière les colis sont-ils transportés depuis le centre de distribution jusqu'au domicile des bénéficiaires? **Quelles sont les dimensions habituelles des sacs transportés par les enfants et les femmes?**
4. Les familles seront-elles obligées d'envoyer un représentant faire la queue pendant des heures? **Si c'est le cas, quelle en sera l'incidence sur les ménages dirigés par des femmes?**
5. **Le calendrier de distribution tient-il compte des rôles et responsabilités des femmes autant que des hommes?**
6. **Lorsqu'un paiement est demandé pour les produits, a-t-on évalué l'impact que les décisions relatives aux prix auront sur les ménages dirigés par des femmes et sur d'autres structures familiales?**
7. Quels coûts a-t-on prévu pour la manipulation et le stockage? De quelle façon les coûts de distribution pourraient-ils être partagés?

8. **Qui (mari ou femme) contrôle normalement les provisions alimentaires et les stocks agricoles du ménage? Cela vaut-il la peine d'exiger que ce soient les femmes qui collectent les produits alimentaires et agricoles (pour diminuer les risques de détournement de la nourriture si les hommes étaient chargés de cette opération)?**
9. **Dans l'opinion des villageois, le fait que les femmes participent aux processus de distribution rend-t-il cette dernière plus équitable?**
10. **Les femmes et les hommes peuvent-ils se trouver sur un véhicule avec un membre du sexe opposé? Est-il acceptable sur le plan culturel que les hommes et les femmes fassent du vélo ou de la moto? Les femmes qui conduisent des véhicules ou qui s'occupent de la logistique peuvent-elles travailler en toute sécurité?**

## SUIVI ET ÉVALUATION

---

1. **Le système de suivi et évaluation prévoit-il que les femmes et les hommes fournissent des commentaires en retour?**
2. **Le système courant de préparation des rapports permet-il de fournir des informations de façon séparée sur les hommes et les femmes?**

### Réalisations

1. Quelle est la proportion d'articles de secours qui a atteint le groupe cible, par rapport à l'ensemble des articles distribués?
2. Quelle était la proportion de personnes réellement nécessiteuses par rapport au nombre total de personnes ayant véritablement reçu l'aide (qui y avaient droit ou non)?
3. Quel est le niveau d'adéquation des ressources réellement reçues par les personnes nécessiteuses (nombre correct, type/qualité – combien et combien de fois)?
4. Les ressources disponibles ont-elles été utilisées de façon efficace, en mesurant les réalisations par rapport aux intrants?
5. Le calendrier de distribution était-il approprié?
6. **Qui a participé (ventilation par sexe)?**
7. **Les activités ont-elles été utiles? Dans quelle mesure (ventilation par sexe)?**
8. **Les bénéficiaires ont-ils rencontré des problèmes spécifiques liés à la problématique hommes-femmes?**



## Résultats

1. Les bénéficiaires des deux sexes ont-ils connu une amélioration ou un changement dans leur vie suite à l'intervention d'urgence?
2. L'opération a-t-elle été conçue de manière à porter une attention particulière sur l'impact différencié de la catastrophe sur les hommes et les femmes? Les différents besoins de ceux-ci ont-ils été compris et satisfaits? Dans quelle mesure leur situation s'est-elle améliorée?
3. Aurait-on pu répondre plus efficacement aux besoins différenciés des hommes et des femmes par le biais d'une autre approche?
4. Y a-t-il eu des changements spécifiques dans les moyens de subsistance et dans les systèmes d'exploitation agricole des ménages bénéficiaires, qu'ils soient dirigés par des femmes ou par des hommes?

## Impact

1. **Combien de femmes et combien d'hommes ont-ils reçu une assistance et ont pu être sauvés grâce au projet de secours d'urgence?**
2. **Combien de femmes et combien d'hommes ont-ils reçu une aide pour sortir de la crise? Sous quelle forme?**
3. **Quel impact l'aide alimentaire a-t-elle eu sur la survie des hommes et des femmes?**
4. Quel a été l'impact de l'immigration réduite sur le rythme de redressement dans le village?
5. **Quel a été l'impact sur la reconstruction des actifs des hommes et des femmes (par ex., le bétail des femmes a-t-il été remplacé)?**
6. **Quel a été l'impact sur la charge de travail des hommes et des femmes (calendriers journaliers)? Comparez les calendriers avant et après l'urgence.**
7. **Quel a été l'impact global sur l'accès des hommes et des femmes aux ressources et sur le contrôle de celles-ci, y compris la nourriture?**
8. **Quel impact la participation des hommes et des femmes au projet a-t-elle eu, en ce qui concerne la confiance en soi et le statut dans la communauté?**
9. **Quel impact le projet de secours d'urgence (aide alimentaire et agriculture, en particulier) a-t-il eu sur la fréquentation scolaire des filles et des garçons?**
10. **Quel a été l'impact sur le capital humain des hommes et des femmes (en tant que bénéficiaires des formations)?**
11. **Quel a été l'impact sur les revenus des femmes et sur leurs options de subsistance (par ex. activités génératrices de revenus et nouvelles perspectives d'emploi)?**

**Pour de plus amples informations, veuillez consulter  
les documents de référence suivants:**

*Gender and Humanitarian Assistance Resource Kit* – CD ROM  
IASC Reference Group on Gender and Humanitarian Assistance  
février 2001

*Socio-Economic and Gender Analysis (SEAGA)*  
*Guidelines for Emergency Programmes*  
FAO – décembre 2001

*Emergency Pocketbook*  
PAM – avril 2002

## **FAO**

---

**Service parité hommes-femmes et développement**  
**Division de la parité hommes-femmes et de la population**  
Département du développement durable

**Service des opérations d'urgence**  
**Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation**  
Département de la coopération technique

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**  
Viale delle Terme di Caracalla – 00100 Rome, Italie  
Tél.: (+39) 06 5705 6751 Télécopie: (+39) 06 5705 2004

Mél: [SEAGA@fao.org](mailto:SEAGA@fao.org)  
Site Web: [www.fao.org/sd/SEAGA](http://www.fao.org/sd/SEAGA)

## **PAM**

---

**Technical Support Unit**  
**Strategy and Policy Division**

**Programme alimentaire mondial**  
Via C.G. Viola 68 – Parco dei Medici  
00148 Rome, Italie

Tél.: (+39) 06 65131 Télécopie: (+39) 06 6513 2873  
Mél: [wfpinfo@wfp.org](mailto:wfpinfo@wfp.org)  
Site Web: [www.wfp.org](http://www.wfp.org)